

SYNDICAT DU PERSONNEL DE L'OIT

Distribution:
[Liens vers le document](#)

SU/AGM/2022/1/D.3
24 février 2022

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE PREMIÈRE SESSION

24 février 2022

Projet de budget pour l'exercice financier 1^{er} janvier - 31 décembre 2022

Cette note a pour but de donner quelques informations complémentaires au libellé du projet de budget 2022.

Salaires secrétariat. Le secrétariat est composé d'un poste à 80% financé par le Syndicat et d'un poste à plein temps financé par le BIT dont le coût n'apparaît pas dans le budget.

Salaires conseiller juridique. Le financement de ce poste de travail au grade P4 est budgétisé à Frs. 280.000,00.

Missions (siège et terrain). Ce poste couvre les missions des membres du Comité ou celles commanditées par le Comité pour la représentation du Syndicat. Une provision minimale a été conservée par rapport aux années « habituelles » en cas de levée des restrictions en cours d'année.

Missions, formation et frais de fonctionnement (membres titulaires régionaux). Ce poste couvre uniquement les frais que les membres titulaires du Comité seraient amenés à faire dans le cadre de leurs fonctions au niveau régional. Il couvre également les frais de formations entreprises lors de séminaires, lors d'enquêtes sur les salaires et autres sujets qu'il s'avèrerait nécessaire de traiter. La production des matériels de formation est aussi incluse. Si les formations en présentiel et missions seront réduites pour cette année, un budget est retenu pour permettre et encourager des actions de formation en ligne.

Retenues terrain. Sur presque la totalité du montant des cotisations que le Syndicat perçoit des bureaux extérieurs, 75% des contributions des membres locaux sont conservées par les sections locales du Syndicat pour couvrir leurs frais.

Réunions Régionales. La réunion statutaire pour l’Afrique est provisionnée à hauteur de 60'000 CHF pour permettre une réunion en présentiel si possible et la réunion régionale en Amérique latine pour 40'000 CHF. Le budget permettra dans tous les cas de couvrir des dépenses nécessaires pour une réunion virtuelle si nécessaire.

Formation (partie centralisée au Siège). Ce poste couvre les frais de formation (production des matériels et formations elles-mêmes). Ces formations concernent tant les membres du Comité que tout autre collègue dont le Comité souhaite utiliser les compétences afin de mieux défendre les intérêts du personnel.

Communication et Magazine UNION. Ce montant couvre les frais envisagés pour notre communication et le magazine UNION ainsi que les frais de maintenance de notre site web.

Fonds de solidarité « retraités russes ». Ce poste correspond à l’allocation de solidarité que le Syndicat et l’Administration (qui verse une somme équivalente) versent aux retraités russes du BIT privés d’une pension décente suite à la transition entre l’URSS et la Russie.

Collaboration extérieure. Ce poste couvre les frais liés au site Web du Syndicat et les éventuels besoins pour des études ou tâches spécifiques.

Traductions/Interprétation. Ce montant couvre les frais de traductions des documents du Syndicat dans les trois langues de travail ainsi que les frais d’interprétation des deux sessions de l’Assemblée générale annuelle.

Frais de représentation. Ce montant couvre les frais liés aux célébrations de certaines occasions (journée de la Femme, journée des Nations Unies, etc.), aux activités promotion et de sensibilisation pour les actions du Syndicat (briefing des services, banderoles, etc.), et à l’accueil de délégations syndicales.

Frais bancaires. Gestion des comptes et des fonds de réserve.

Affiliation internationale. Coût de l’adhésion au Comité de Coordination des Associations et Syndicats Internationaux du Personnel du Système des Nations Unies (CCASIP/CCISUA) ainsi qu’à l’Internationale des Services Publics (ISP/PSI).

Divers. Sont compris dans ce montant les frais postaux et de communications, achat de petits matériels et de fournitures.

PROJET DE BUDGET
Pour la période 1^{er} janvier – 31 décembre 2022
(Francs suisses)

<u>Libellé</u>	<u>BUDGET</u>	
A. RECETTES		
Cotisations :		
Payroll HQ	715,000.00	
Centre de Turin	10,000.00	
Intérêts bancaires et placements	7,000.00	
		732,000.00
B. DÉPENSES		
Salaires secrétariat	115,000.00	
Salaire du conseiller juridique	280,000.00	395,000.00
Missions (siège et hors siège)	25,000.00	25,000.00
Régions		
<i>Afrique :</i>		
Titulaires: missions, formations et frais de fonctionnement	5,500.00	
<i>Amériques :</i>		
Titulaires: missions, formations et frais de fonctionnement	5,500.00	
<i>Asie et Pacifique :</i>		
Titulaires: missions, formations et frais de fonctionnement	5,500.00	
<i>Europe et États Arabes :</i>		
Titulaires: missions, formations et frais de fonctionnement	5,500.00	
Retenues terrain	135,000.00	
Réunion régionale Afrique	60,000.00	
Réunion Amérique Latine	40,000.00	235,000.00
Formations (réserve centralisée au Siège)	10,000.00	
Communication & UNION Magazine	11,000.00	
Fonds d'entraide du Syndicat	10,000.00	
Fonds de solidarité « retraités russes »	2,500.00	
Collaboration extérieure	2,000.00	
Traductions/interprétation	15,000.00	
Frais de représentation	1,000.00	
Frais bancaires	1,000.00	
Affiliation internationale	18,000.00	
Divers	6,500.00	77,000.00
		732,000.00
Différence Excédent de recettes/ dépenses (+/-)	-	

Taux de contribution 2022 : 4,5 pour mille (article 14(b)(ii) des Statuts du Syndicat du personnel)